



Une délégation laïque reçue par Mme F. Lardet,
présidente du Grand Annecy :
c'est toujours NON
au financement public de l' « université » catholique.

COMMUNIQUÉ

Une entrevue entre Mme Frédérique Lardet, accompagnée par Mr Thomas Meszaros et une délégation des organisations laïques a finalement eu lieu ce lundi 21 décembre en visioconférence. Cette rencontre avait été demandée le 19 octobre au sujet de la subvention publique de 1,5 million d'euros accordée pour la construction d' « une université » privée catholique à Annecy.

Une délégation de 7 personnes représentait le collectif laïque composé de 11 associations laïques et syndicales – LDH - FCPE - DDEN - FOL - Libre Pensée - FSU - FO – CGT – UNSA – SGEN/cfdt - Solidaires .

Nous avons réaffirmé que nous n'avons pas changé d'avis après les élections municipales et qu'on ne pouvait accepter aujourd'hui ce qu'on a refusé hier.

Nous considérons que cette subvention publique est contraire à la Loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État qui stipule dans son article 2 : « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* »

Nous réaffirmons le principe républicain : fonds publics à l'École Publique, fonds privés à l'école privée. L'argent des citoyens, l'argent des contribuables doit servir uniquement au service public d'éducation et non aux intérêts privés confessionnels.

Par suite de l'austérité budgétaire des gouvernements successifs, les moyens humains et matériels (construction d'établissements publics, création de postes, de classes, attribution des crédits nécessaires) manquent cruellement à l'École Publique pour faire face aux besoins.

En effet, suite à Parcoursup, des milliers de bacheliers chaque année restent sans affectation dans l'enseignement supérieur faute de places, d'enseignants et de crédits. Sauf à s'inscrire dans des établissements privés payants et élitistes pour gens fortunés.

Nous avons rappelé à Mme Lardet qui représente aussi l'État comme député du parti présidentiel LREM et qui vote à ce titre les budgets de l'Université à l'Assemblée Nationale les propos que nous a tenus Mr Denis Varaschin, président de l'Université Savoie Mont-Blanc – université publique - le 26 juin dernier :

« les moyens manquent à l'Université de Savoie. Il faudrait la création de 100 postes de professeurs par l'Etat pour passer de 14 000 à 20 000 étudiants. Il y a un sous-investissement public sur le territoire. La Haute-Savoie, un département de 820 000 habitants, avec 15 000 habitants de plus chaque année, et un campus à Annecy avec 4 500 étudiants à Annecy. On figure parmi les universités les moins loties sur un territoire dynamique. L'USMB n'est pas en mesure de répondre aux besoins et on le regrette. » fin de citation.

De son côté, la Région, qui a augmenté de 60 % ses crédits d'investissement pour la construction de lycées privés – voir site Région AURA - a décidé de verser 2 millions d'euros et le Département de Haute-Savoie 1,5 million d'euros pour construire cette « Université » catholique à Annecy.

Tout cela n'est pas acceptable.

En préambule, Mr Meszaros nous a expliqué que le Grand Annecy a consacré beaucoup

d'argent -12 millions d'euros - pour l'Université publique – Université Savoie Mont-Blanc sur le site d'Annecy-le-Vieux dans le cadre du contrat Etat-Région et aussi pour l' Ecole supérieure d'art aux Marquisats.

Puis il a indiqué qu'il y a un malentendu. Le Grand Annecy ne finance pas l'ICLy – institut catholique de Lyon – mais l' association Faubourg des Balmettes, propriétaire des terrains du lycée St Michel, qui louera le campus à l'ICLy. Il a précisé que le projet n'était pas de 10 mais de 30 millions d'euros et qu'il comprenait aussi la construction d'une résidence étudiante et des installations sportives et un gymnase auxquels des étudiants du public auraient accès aussi, tout cela payé par l'ICLy.

Le Grand Annecy compte aussi beaucoup sur la convention signée pour 30 ans avec l'ICLy qui prévoit que le bâtiment subventionné qui est construit soit uniquement réservé à l'enseignement supérieur, et non au primaire ou au secondaire.

Les étudiants de l' « université » catholique d'Annecy sont comptabilisés comme étudiants de l'USMB puisque c'est elle qui délivre les diplômes et donc cela renforce l'USMB au final. L'USMB pourra ainsi échapper à une possible fusion/absorption par une université plus grande : Grenoble ou Lyon, ce qui est la politique actuelle des gouvernements de regrouper les universités. Nous sommes des défenseurs de l'USMB, résume Mr Meszaros.

Bref on finance le privé pour mieux défendre le public, si l'on comprend bien.

Mais selon nos interlocuteurs, il n'y a pas d'opposition public/privé. Il faut mutualiser. Un étudiant du public ou du privé, c'est avant tout un jeune.

Et puis, on n'arrive pas à trouver des enseignants dans le public, ils sont mal payés: 40€ brut pour 1 heure d'enseignement en TD (travaux dirigés). Dans le privé, les enseignants sont mieux payés. Il faudrait que les enseignants travaillent en même temps dans le public et dans le privé.

Le recrutement à l' « université » catholique d'Annecy est libre, il n'obéit pas aux règles de Parcoursup. C'est un établissement privé payant dont les frais d'inscription sont élevés, certes, mais moins que dans les grandes écoles de commerce, précise Mme Lardet. Et puis les étudiants peuvent prétendre à des bourses.

A la fin de l'échange qui est resté courtois, la délégation a indiqué qu'elle n'a pas été convaincue par les explications données et Mme Lardet a ajouté qu'elle ne cherchait pas à nous convaincre mais à échanger.

Elle a aussi informé que le Grand Annecy avait reçu du Tribunal Administratif de Grenoble le mémoire de la Libre Pensée dans le cadre de la procédure juridictionnelle engagée contre la délibération du Conseil communautaire du 22 septembre qui accorde la subvention de 1,5 million d'euros.

Les 11 associations laïques et syndicales décident de poursuivre et amplifier la campagne laïque. Elles appellent à signer massivement l'Appel aux laïques – pétition en ligne -

<http://chnq.it/cjy7mf454s>

Annecy le 21 décembre 2020